Devenir Acteur PRAP Petite Enfance

FORMATION

Certifiante

— **14 heures**

soit 2 jours de formation

Objectif

Prévenir les risques professionnels par des actions concrètes ou par des remontées d'informations sur les risques réels rencontrés dans les situations de travail du quotidien.

RISQUES PHYSIQUES

Modalité pédagogique — PRÉSENTIEL

— EN RÉSUMÉ

La formation initiale "Acteur PRAP Petite enfance" est l'outil indispensable pour instaurer une démarche de prévention dynamique et durable dans les structures du secteur de la petite enfance.

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure d'optimiser leurs pratiques professionnelles et de participer activement à l'évaluation des risques dans leurs situations de travail.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques.
- Inscrire ses actions dans la démarche de prévention.
- Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels.
- Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles.

— PÉDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes. Alternance de périodes de formation en présentiel et d'applications en entreprise pendant l'intersession.

70% pratique 30% théorique.

Référence — **PE01**

PRÉREQUIS

Aucun.

PUBLIC

Tout personnel travaillant dans le secteur de la petite enfance.

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateurs PRAP certifiés par l'INRS, spécialisés dans le secteur de la petite enfance.

ÉVALUATION

Délivrance du certificat d'Acteur PRAP IBC de l'assurance maladie Risques professionnels et l'INRS à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives. Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation. Évaluation à chaud et à froid. Certificat valable pendant 2 ans.

Le programme

1 Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels

- Les cadres légaux et institutionnels de la prévention des risques.
- Les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance.
- Les processus d'apparition des risques professionnels.
- Les différents risques du secteur de la petite enfance.
- Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle.

2 Inscrire ses actions dans la démarche de prévention

- Connaître son potentiel d'action dans la démarche de prévention.
- Participer activement à la démarche de prévention.
- Interagir efficacement avec les autres acteurs de la prévention.

3 Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels

- Les techniques de prise de hauteur pour observer son travail.
- Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies.
- Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de mobilisation et de TMS.
- Identifier les composantes d'une situation de travail génératrices de risques.
- Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Analyser les phases de travail à risque dans son activité professionnelle.
- Les outils de recherche d'améliorations préventives.

4 Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Simulations sensorielles des handicaps physiques dus au travail.
- Les mobilisations protectrices adaptées aux enfants en bas âge.
- L'utilisation des aides techniques préventives.

EN SAVOIR +
www.competences-prevention.com

05 53 57 84 48
contact@competences-prevention.com

COMPETENCES PREVENTION